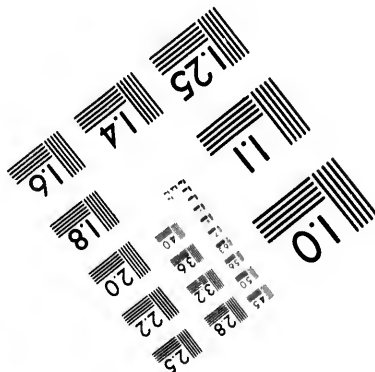
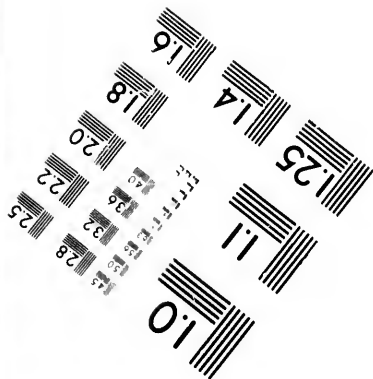
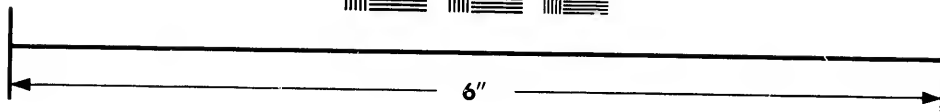
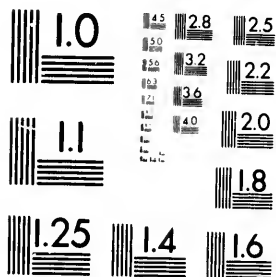


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSIER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

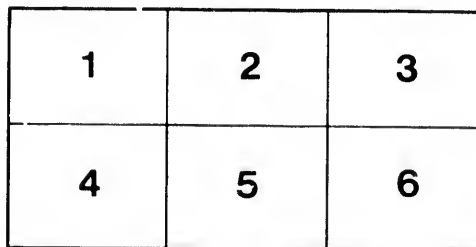
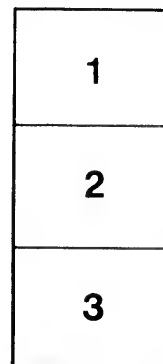
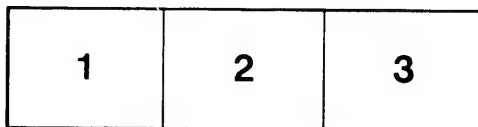
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

CONSÉCRATION

DE

L'ÉGLISE DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL

DES

SŒURS GRISES A MONTRÉAL,

Le 3 Juillet 1883.



L'É

S

CONSÉCRATION
DE
L'ÉGLISE DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL
DES
SŒURS GRISES A MONTRÉAL,
Le 3 Juillet 1883.

PERMIS D'IMPRIMER:

12 Mai 1883.

L. A. D. MARÉCHAL, V.-G.

CONSÉCRATION

DE L'ÉGLISE DE L'HÔPITAL-GÉNÉRAL

DES

SŒURS GRISES À MONTRÉAL.



L'Église de l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, dont Monseigneur l'Évêque de Montréal se propose de faire la Consécration solennelle, le mardi, 3 Juillet prochain, a été déjà bénie solennellement et livrée au culte le 23 Décembre 1878, aussitôt après son achèvement. Dès cette époque les Sœurs de la charité avaient conçu le désir de voir consacrer leur nouvelle église; mais comme leur Communauté se trouvait dans l'impossibilité de pourvoir aux frais de la construction des autels fixes, qu'on avait projeté d'y élever en harmonie avec le style architectural de l'église, la cérémonie de la Consécration fut en conséquence renvoyée à une autre époque. Depuis, la Divine Providence ayant inspiré à quelques personnes pieuses, et amis dévoués de la Communauté, la généreuse pensée de se charger des frais de la construction des trois principaux autels, et ces autels étant achevés, il a paru à Monseigneur l'Évêque de Montréal que le temps était venu de procéder à la Consécration de l'Église et des trois nouveaux autels.

Le maître-autel sera consacré, comme l'église elle-même, sous le vocable de la sainte Croix; la fête de l'Invention de la sainte Croix devant en être la fête titulaire, comme elle l'était de l'Église de l'Ancien Hôpital-Général. Par un Rescrit de la S. Congrégation de la Propagande, en date du 17 Décembre 1871, Sa Sainteté PIE IX a daigné transférer à cette nouvelle église et à ses au-



tels toutes les Indulgences et tous les privilèges dont jouissaient l'ancienne église de l'Hôpital Général et ses autels.

Les deux autels latéraux seront également consacrés sous les mêmes vocables qu'ils avaient dans l'ancienne église. Le premier à droite, du côté de l'Evangile, aura pour vocable le Sacré-Cœur de Jésus; c'est l'autel de la première Confrérie établie canoniquement dans le Diocèse de Montréal, confirmée et gratifiée d'indulgences par un *Indult* du Pape BENOÎT XIV en date du 5 Mai 1749. — Le Pape PIE VI de sainte mémoire, par son *Indult* du 5 Septembre 1783, a daigné privilégier cet autel pour tous les associés défunts de la susdite Confrérie du Sacré-Cœur.

Le second autel devra être dédié à l'adorable Personne du Père Eternel, source première de tout bien et de toute miséricorde. Tel fut l'objet principal de la dévotion de la Mère d'Youville, Fondatrice des Sœurs de la Charité; dévotion que celles-ci ont toujours tenu à conserver comme l'un des plus précieux héritages laissés par leur pieuse et vénérée Mère.

Ces trois autels, ont été construits en beau marbre blanc de Rutland, sur les dessins de MM. Bourgeau et Leprohon, Architectes, par Mr. M. J. O'Brien Sculpteur de Montréal; et ils sont en parfait accord avec le style de l'église: quoiqu'ils ne soient pas encore ornés des statues qui doivent les compléter, ils contribuent beaucoup à l'embellissement de cette église, qui est considérée par les hommes de l'art comme un des plus beaux monuments religieux de la ville de Montréal.

Les Saints Martyrs dont les Reliques doivent être déposées dans les trois autels sont:

- 1^o *Pour le Maître-Autel,*
Saint Clément et Saint Théodore;
- 2^o *Pour l'Autel du Sacré-Cœur,*
Saint Boniface et Saint Zénon;
- 3^o *Pour l'Autel du Père Éternel,*
Saint Vincent, Diacre, et Saint Placide.

CÉRÉMONIE

DE LA

CONSÉCRATION D'UNE ÉGLISE.



Cette Cérémonie se nomme aussi la *Dédicace*, parce que par elle on dédie une église à l'honneur de Dieu et aux fonctions sacrées de la Religion. C'est une des plus solennelles et la plus longue des cérémonies ecclésiastiques; elle est éminemment propre à inspirer aux fidèles un respect profond pour le lieu saint et pour la présence de Dieu qui y réside; car il n'en est pas de nos églises comme des temples païens ou protestants. Le Fils de Dieu, Jésus-Christ, habite en personne dans une église catholique, y renouvelant tous les jours le sacrifice du Calvaire, et nous y nourrissant de sa chair et de son sang; c'est pourquoi nos sanctuaires sont dignes d'une souveraine vénération.

L'usage des Consécrations ou Dédicaces est de la plus haute antiquité; et Benoit XIV le donne comme institution apostolique. La Consécration des lieux destinés au culte du Seigneur était déjà en usage sous l'ancienne Loi. Moïse consacra le tabernacle avec une grande solennité par les onctions et les prières que Dieu lui avait révélées. (1) Salomon fit la dédicace du temple de Jérusalem au milieu d'un concours immense de peuple; il appela à son aide tout ce que la puissance d'un roi peut trouver de plus pompeux et de plus auguste; et il offrit au Dieu trois fois Saint plusieurs milliers de victimes. (2)

Quelles cérémonies devaient donc être réservées pour la consécration des Églises chrétiennes, bien autrement saintes et vénéra-

(1) *Exode. ch. XXX.*

(2) *III. Rois. VIII. 2.— Paralip. V. 6.*

bles que le tabernacle de Moïse et le temple de Salomon ! Aussi rien n'est beau, rien n'est imposant et touchant comme les rites et les prières de la Dédicace d'une église.

Le pouvoir de la Consacrer appartient à l'Évêque seul. L'Évêque Consécréteur s'y prépare par le jeûne ; et les fidèles, pour l'usage desquels est l'Église qui doit être consacrée, sont tenus aussi à jeûner la veille du jour où se fait la Consécration : ce qui montre combien est sainte cette action, et toute l'importance que l'Église y attache.

PRÉPARATION À LA CÉRÉMONIE.

La veille du jour de la Consécration, dans la soirée, l'Évêque se rend, avec le Clergé du lieu, à la Chapelle ou autre lieu, préparé près de l'église pour y exposer les saintes Reliques, et qu'on aura dû décorer convenablement pour la circonstance. Ce sont les Reliques de saints Martyrs, que l'on doit, selon l'usage antique de l'Église, renfermer dans les tombeaux des autels ; il doit y avoir au moins des reliques de deux Martyrs, bien distinctes, pour chaque autel à consacrer. L'Évêque après avoir reconnu leur authenticité, les dépose dans autant de boîtes, faites en argent ou en plomb, qu'il y a d'autels à consacrer, y ajoutant trois grains d'encens et une inscription écrite sur parchemin, selon la formule indiquée au Pontifical ; puis il scelle chaque boîte avec soin.

Les Reliques ayant été ainsi préparées et exposées, on célèbre la Vigile devant elles, en psalmodiant les Matines et Laudes de ces saints Martyrs.

Depuis le moment où les saintes Reliques ont été ainsi exposées, jusqu'à celui où on vient les prendre pendant la cérémonie de la Consécration, il doit tou-

jours y avoir des personnes en prières dans le lieu où elles sont exposées.

CÉRÉMONIE DE LA CONSÉCRATION.

Cette Cérémonie peut se diviser en deux parties : la première depuis le commencement de l'action jusqu'à la procession des Reliques et l'ouverture de l'église ; la seconde depuis la procession des Reliques jusqu'à la fin.

Que les fidèles qui y assistent s'efforcent d'entrer dans l'esprit de cette imposante et touchante Cérémonie, pour en tirer des fruits de grâce.

La première partie de la Cérémonie leur rappellera qu'ils sont exilés sur cette terre et qu'ils doivent faire tous leurs efforts pour arriver à la céleste patrie ; la seconde, qui se passe en leur présence dans le temple, sera pour eux une figure et un avant-goût des joies et de l'allégresse éternelle de la glorieuse Jérusalem.

PREMIÈRE PARTIE. — *Depuis le commencement de la Cérémonie, jusqu'à la procession des Reliques.*

Tout étant préparé pour la Cérémonie, l'Évêque après avoir fait allumer les douze cierges attachés aux murs de l'église, et donné à tous l'ordre de sortir, se rend processionnellement, avec les Officiers et le Clergé, au lieu où sont exposées les saintes Reliques. On ferme alors les portes de l'église : le Diacre-gardien seul y reste.

Arrivé au lieu où sont les Reliques, l'Évêque se revêt des ornements sacrés, et se mettant à genoux avec tout le Clergé, ils implorent tous ensemble la miséricorde de Dieu et sollicitent sa grâce, en récitant les sept Psaumes de la pénitence.

Les Psaumes étant terminés, l'Évêque se rend avec

le Clergé devant la porte principale de l'église ; et il commence l'Antienne qui suit :

O Dieu tout-puissant qui êtes Un ; Père, Fils et Saint-Esprit, soyez au milieu de nous.

Oraison.

Nous vous en conjurons, Seigneur, prévenez nos œuvres par vos saintes inspirations, et accompagnez-les de votre protection puissante ; afin que toujours nos prières et nos actions commencent par vous, et qu'ainsi commencées elles finissent par vous. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi-soit-il.

Alors l'Évêque, le Clergé et tous les fidèles se prosternent pour implorer l'assistance des Bienheureux qui triomphent dans le ciel, et l'on chante pour cela les Litanies des Saints, jusqu'à l'invocation *Ab omni malo etc.*, exclusivement.

Après l'invocation *Propitius esto, exaudi nos, Domine*, l'Évêque bénit le sel et l'eau avec les prières et les cérémonies ordinaires ; puis, ayant entonné l'*Asperges me, Domine*, que le Chœur continue, il fait avec l'eau qu'il vient de bénir une aspersion sur lui-même, sur le Clergé et sur le peuple.

Il fait ainsi pour se purifier, afin d'être plus digne de consacrer la maison du Seigneur ; et pour sanctifier le Clergé et le peuple, afin que leurs prières soient plus ferventes et plus agréables à Dieu.

Aussitôt après, précédé des deux Acolytes et accompagné de se Assistants, il fait le tour de l'église en ré-

pandant de l'eau sur les murs extérieurs, et répétant continuellement ces mots : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs-Sancti*. Pendant cette première aspersion, le Chœur chante le Répons *Fundata est, etc.*

La maison du Seigneur a été fondée sur le sommet de la montagne, et elle s'est élevée au-dessus de toutes les collines ; tous les peuples viendront à elle et diront : gloire à vous, Seigneur ; ils viendront avec joie, portant des gerbes dans leurs mains, et ils diront : gloire à vous, Seigneur.

L'Évêque revenu devant la porte de l'église chante une oraison, dans laquelle il conjure le Seigneur par sa toute-puissance, de prendre ce temple sous sa protection, de rendre inutiles les efforts des puissances ennemies, et de faire que, par la vertu et l'opération du Saint-Esprit, il devienne une maison de sainteté et de sincère piété.

Après cette oraison, avec son bâton pastoral, il frappe une fois la porte en disant :

Princes, ouvrez vos portes ; élevez-vous, portes éternelles ; et le Roi de gloire entrera.

Le Diacre, qui est resté dans l'église, demande :

Quel est ce Roi de gloire ?

L'Évêque répond :

C'est le Dieu fort et puissant ; c'est le Dieu des armées.

Le Diacre n'ouvre point la porte.

Alors l'Évêque asperge une seconde fois les murs extérieurs de l'église, tandis que le Chœur chante le répons, *Benedic, Domine, etc.*

Seigneur, bénissez ce temple que nous avons élevé à la gloire de votre nom. Du haut du trône de votre gloire exaucez les prières de ceux qui viendront vous y adorer. Seigneur, si votre peuple se convertit, fait pénitence et vient prier en ce lieu, exaucez ses vœux du haut du trône de votre gloire.

L'Évêque étant revenu pour la seconde fois devant la grande porte, chante une oraison, dans laquelle il demande au Dieu tout-puissant, que de même qu'il a uni par son Fils, qui est la pierre angulaire de l'Église, toutes les nations pour en faire un seul troupeau sous un seul et même Pasteur, il daigne accorder à ceux qui sont présent le lien indissoluble de la charité; afin que tous ne formant qu'un seul troupeau sous un même pasteur, ne soient jamais divisés entr'eux par la diversité de leurs pensées et la perversité de leurs sentiments.

Après cette oraison, l'Évêque frappe une seconde fois la porte avec son bâton pastoral, en disant les mêmes paroles et suivant le même cérémonial que plus haut.

La porte ne s'ouvre point encore, pour rappeler que ce n'est point sans résistance que Jésus-Christ a renversé le démon et détruit l'empire qu'il exerçait depuis si longtemps sur la terre.

L'Évêque fait une troisième fois le tour de l'église, pour en asperger de nouveau les murs; mais cette fois il commence par la gauche.

Pendant ce temps le Chœur chante le répons, *Tu Domine universorum, etc.*

Maître de l'univers, ô vous qui avez tout en abondance; vous, qui avez voulu que votre temple fut élevé au milieu de nous. Seigneur, préservez à jamais votre maison de toute souillure. Vous avez, Seigneur, choisi cette maison pour qu'on y invoque votre nom, et qu'elle soit pour tout votre peuple un lieu de supplications et de prières; conservez-la toujours sans souillure.

L'Évêque de retour devant la porte de l'église, chante une oraison, dans laquelle il demande à Dieu de daigner ratifier tout ce qu'il est pour faire en son nom; qu'il daigne visiter les lieux qu'il va visiter, et bénir ce qu'il va bénir; et qu'à son entrée dans ce lieu, par les mérites des Saints, les démons en sortent, et que les Anges de la paix y entrent pour ne jamais le quitter.

Après cette oraison, l'Évêque frappe une troisième fois la porte de l'église, en disant comme précédemment :

Princes, ouvrez vos portes, etc.

Quand le Diacre qui est à l'intérieur a dit :

Quel est ce Roi de gloire ?

L'Évêque et tout le Chœur répondent :

C'est le Dieu des vertus qui est lui-même ce Roi de gloire. Ouvrez, ouvrez, ouvrez.

Le Pontife trace alors une croix sur le seuil de la porte avec la crosse, en disant :

Voici le signe de la Croix : que tous les esprits mauvais s'enfuient.

Et aussitôt les portes de l'église s'ouvrent ; et l'Évêque y entre suivi du Clergé ; les fidèles demeurent en dehors.

Si le peuple y entrait en foule, les cérémonies qui suivent ne pourraient se faire avec décence ; telle est la première raison pour laquelle les assistants ne sont point alors introduits. Il en est une autre, dans un sens mystérieux : l'Eglise représente le ciel ; lorsque après sa Résurrection Jésus-Christ y est entré, il n'était suivi que des justes qu'il avait délivrés des limbes ; mais quand il aura consommé à la fin des temps la dédicace de l'éternelle Jérusalem, il y rentrera plein de gloire à la tête de tous les élus.

L'Évêque en mettant le pied dans l'église, dit :

Que la paix soit dans cette maison.

Et le Chœur chante une Antienne où il demande à Dieu cette paix si nécessaire au bonheur et au salut de l'homme.

Qu'une paix sans fin soit accordée par l'Eternel à cette maison. Que la paix éternelle, le Verbe du Père, réside toujours en ce lieu. Que l'Esprit consolateur donne la paix à cette maison.

Le Chœur chante ensuite une autre Antienne.

Zachée, hâtez-vous de descendre ; car je dois

loger aujourd'hui en votre maison. Zachée s'empressa de descendre et reçut avec joie Jésus en sa maison. Cette maison a reçu aujourd'hui le salut. *Alleluia.*

Cependant l'Évêque étant rendu au milieu de l'église, tous se mettent à genoux avec lui, et il entonne le *Veni Creator.*

Après le chant du *Veni Creator*, le Chœur reprend le chant des Litanies des Saints, à l'invocation *Ab omni malo, etc.*

Après l'invocation *Ut omnibus fidelibus defunctis, etc.*, l'Évêque se lève; et tenant le bâton pastoral, symbole de son autorité et de son pouvoir, il dit :

Que vous daigniez visiter ce lieu.

Le Chœur répond : Nous vous en prions, Exaucez-nous.

L'Évêque reprend : Que vous daigniez envoyer vos Anges pour le garder.

Le Chœur : Nous vous en prions, exaucez-nous.

L'Évêque : Que vous daigniez bénir cette église et cet autel qui doivent être consacrés en votre honneur et sous le vocable de la Sainte Croix.

Le Chœur : Nous vous en prions, exaucez-nous.

L'Evêque : Que vous daignez bénir et sanctifier cette église et cet autel, qui etc.

Le Chœur : Nous vous en prions, etc.

L'Evêque : Que vous daignez bénir, sanctifier et consacrer cette église et cet autel, qui etc.

Le Chœur : Nous vous en prions, etc.

Et l'on achève ensuite les Litanies.

Après le chant des Litanies, l'Évêque tourné vers le grand autel, chante deux oraisons, dans lesquelles 1^o il invoque la miséricorde et la clémence de Dieu par l'intercession des Saints; et 2^o il supplie le Seigneur de se glorifier dans ses Saints et de se rendre présent dans cette église, pour y opérer en faveur de ses enfants d'adoption et pour en recevoir des louanges perpétuelles.

Après ces oraisons le Chœur chante l'Antienne *O quam metuendus est*, avec le cantique *Benedictus*. On répète l'Antienne entre chaque verset de ce cantique.

ANT. Oh ! que ce lieu est terrible ! c'est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel.

Pendant le chant de cette Antienne et de ce Cantique, l'Évêque trace avec le bâton pastoral sur deux trainées de cendre qui sont faites en forme de croix, d'un bout de l'église à l'autre, les lettres de l'alphabet grec et latin : sur l'une sont les lettres grecques, sur l'autre les lettres latines.

Cette cérémonie représente la réunion dans le sein de l'Église du grec et du barbare, c'est-à-dire, de tous les peuples, quoique séparés

entr'eux par le langage et les mœurs, union opérée par la puissance de la croix.

Après cette cérémonie, l'Évêque entre dans le sanctuaire où il va bientôt commencer la consécration de l'autel : y étant entré, il se met à genoux devant l'autel et chante le verset *Deus in adjutorium, etc.* et le *Gloria Patri, etc.* auxquels le Chœur répond. Ce que l'Évêque fait encore deux autres fois, en élevant le ton à chaque fois.

Il procède ensuite à la bénédiction de l'eau, dite *Grégorienne*, qui doit servir aux aspersions de l'autel et des murs intérieurs de l'église et du pavé : car il ne doit pas pour ces aspersions se servir de l'eau qui a été employée pour l'aspersion de l'extérieur des murs. Il en fait une nouvelle, dans laquelle il mêle du sel, de la cendre et du vin. Avant de faire le mélange, il bénit chacune de ces substances en particulier, par des exorcismes et des oraisons propres pour la circonstance.

C'est Jésus-Christ qui nous a ouvert le ciel, et qui donne la sainteté à nos églises où il daigne faire sa demeure. L'eau, le sel, la cendre et le vin, symboles de sa divine sagesse et de son humanité, de sa pénitence et de ses ignominies, de sa gloire et de sa puissance, rappellent cette double vérité. On peut dire encore que l'eau, le sel, la cendre et le vin sont la figure des dispositions que doit avoir le chrétien en venant prier dans l'église, une grande pureté, une sagesse véritable, une humilité profonde et une volonté forte et courageuse pour surmonter les ennemis de son salut.

Après une magnifique prière, dans laquelle l'Évêque énumère toutes les qualités de l'eau qu'il vient de bénir, et les merveilleux effets qu'il en attend, il se rend avec le Clergé à la porte de l'église ; et là, il trace

avec le bâton pastoral deux croix sur cette porte, une à la partie supérieure, et l'autre à la partie inférieure ; puis il dit une belle prière, demandant à Dieu que la croix invincible de Jésus-Christ dont est marquée cette porte soit toujours comme une barrière infranchissable au démon ; que les mauvais esprits et tous les maux qui les accompagnent s'éloignent à jamais de ce lieu ; mais au contraire que tous ceux qui visiteront cette église y trouvent la paix avec l'abondance de tous les dons célestes.

L'Évêque retourne ensuite auprès de l'autel dont il commence la consécration par les aspersion avec l'eau qu'il vient de bénir.

Pendant que le Chœur chante l'Antienne *Introibo ad altare Dei, etc.* et le Psaume 42, *Judica me Deus, etc.* l'Évêque prend de l'eau bénite et en forme cinq croix sur la table de l'autel, une au milieu, les autres aux quatre angles, en disant pour chacune :

Que cet autel soit sanctifié en l'honneur de Dieu tout puissant, de la glorieuse Vierge Marie et de tous les bienheureux, sous le vocable et en la mémoire de la Sainte Croix, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Ensuite, après une oraison dite devant l'autel, l'Évêque entonne l'Antienne *Asperges me, Domine*, que le Chœur continue, chantant à la suite les trois premiers versets du Psaume *Miserere* ; et pendant ce temps l'Évêque fait le tour de l'autel en l'aspergeant dans toutes ses parties.

Ce qui se fait sept fois de suite, l'Évêque reprenant à chaque fois l'intonation de l'Antienne *Asperges me,*

que le chœur chante en entier avec trois versets du Psaume *Miserere*.

Aspergez-moi, Seigneur, avec l'hysope, et je deviendrai pur; vous me laverez, et je serai blanc comme la neige.

Ce ne fut qu'au septième tour de l'Arche sainte devant les murs de Jéricho, que le Seigneur exauça la prière d'Israël et renversa les murs de cette ville. L'Évêque désire que Dieu entende sa prière en répandant ses bénédictions sur la pierre où doit s'offrir la sublime victime; il imite Josué, et à son exemple il crie sept fois vers le ciel, en demandant d'être saint pour conférer la sainteté.

Après les aspersions faites à l'autel, l'Évêque avec la même eau béuite asperge trois fois les murs de l'église à l'intérieur, d'abord le bas, puis le milieu, enfin le sommet.

Il asperge ensuite le pavé de l'église; d'abord dans toute sa longueur depuis le pied de l'autel jusqu'à la porte; puis dans toute sa largeur.

Enfin, s'étant placé au milieu de l'église, il asperge de nouveau le pavé d'abord à l'orient, puis à l'occident, ensuite au nord, et enfin au midi.

Pendant ces diverses aspersions le Chœur chante plusieurs Antiennes et Psaumes, où sont exprimés les divers sentiments de respect, de joie, d'amour et de confiance qui animaient le Roi Prophète à la vue de la maison du Seigneur, et qui rappellent la céleste Jérusalem et les biens que Dieu réserve à ses élus.

1^o Pendant la première aspersion des murs intérieurs le Chœur chante l'Antienne, *Hæc est domus Domini etc.* et le Psaume 121. *Lætatus sum.*

2^o A la deuxième aspersion, le Psaume 67. *Exurgat Deus, etc.*

3^o A la troisième aspersion, le Psaume 90. *Qui habitat in adjutorio.*

Pendant l'aspersion du pavé on chante les Antiennes suivantes :

ANT. Ma maison sera appelée la maison de la prière. J'annoncerai votre nom à mes frères, et je vous louerai dans l'assemblée des fidèles.

ANT. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où réside votre gloire.

ANT. Ce lieu n'est pas autre chose que la maison de Dieu, et la porte du ciel.

ANT. Jacob vit une échelle dont le sommet touchait les cieux, et des Anges qui descendaient ; et il dit : vraiment ce lieu est saint.

Après les dernières aspersions, l'Évêque, étant au milieu de l'église, mais tourné vers la grande porte, récite une oraison où il supplie le Seigneur de répandre sa grâce en cette maison de prière, afin que tous ceux qui viendront y invoquer son saint nom se ressentent du secours de sa miséricorde.

Il chante ensuite l'Oraison et la Préface qui suivent, bien propres à donner aux fidèles une haute idée de la majesté du lieu Saint, et où sont énumérés toutes les grâces, tous les bienfaits qu'ils peuvent espérer d'y recueillir.

O Dieu Sanctificateur, Dominateur tout-puissant, dont la miséricorde n'a point de bornes ; ô Dieu, qui tenez toutes choses entre

vos mains, les biens célestes et les terrestres, réservant les effets de votre miséricorde pour ceux d'entre votre peuple qui marchent en votre sainte présence; exaucez les prières de vos serviteurs, et que vos regards soient tournés sur cette maison le jour et la nuit; consacrez dans votre clémence cette église, destinée à la célébration des saints Mystères, en l'honneur de la sainte et très victorieuse Croix; dans votre miséricorde faites y éclater votre lumière, remplissez-la d'une splendeur particulière; recevez avec bonté quiconque viendra vous adorer en ce lieu, daignez le regarder d'un œil favorable; et à cause de la grandeur de votre nom, de la puissance de votre main, et de la force de votre bras, veuillez protéger ceux qui viendront vous supplier en ce temple, daignez les exaucer et leur prêter une éternelle défense; afin que, toujours heureux, ils persévèrent jusqu'à la fin avec joie et avec constance dans votre sainte Religion, dans la confession de la sainte Trinité et dans la foi catholique. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne, etc...

Dans tous les siècles des siècles.

R. Ainsi soit-il.

V. Le Seigneur soit avec vous.

R. Et avec votre esprit.

X. Elevez vos cœurs.

R. Nous les avons vers le Seigneur.

X. Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.

R. Cela est juste et raisonnable.

Il est vraiment juste et raisonnable, il est équitable et salulaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu, Seigneur Saint, Père tout-puissant, Dieu éternel ; soyez attentif à nos prières, soyez présent à nos rites sacrés, assistez vos serviteurs dans leurs pieux efforts, ainsi que nous qui implorons votre miséricorde. Que votre Esprit de sainteté, avec l'abondance et la richesse de ses sept dons, descende aussi en cette église qui est la vôtre, et que quoique indignes nous consacrons sous l'invocation de votre saint nom, et en l'honneur de la sainte croix, sur laquelle votre Fils coéternel, Notre-Seigneur Jésus-Christ, a daigné souffrir pour la rédemption du monde ; afin que toutes les fois que votre saint nom sera ici invoqué dans votre maison, les prières de ceux qui vous auront ainsi invoqué soient exaucées par vous, Seigneur, qui êtes miséricordieux. O bienheureuse et sainte Trinité, qui purifiez tout, qui effacez toute souillure, et embellissez toutes choses. O bienheureuse majesté de

Dieu, qui remplissez tout, qui renfermez tout, et qui disposez de toutes choses. O bienheureuse et sainte main du Tout-puissant, qui sanctifiez tout, qui bénissez tout, et enrichissez tout. O Dieu, qui êtes le Saint des saints, nous implorons très humblement et avec ferveur votre clémence, pour que vous daigniez, par notre humble ministère, purifier, bénir et consacrer, par une effusion abondante et perpétuelle de votre grâce, cette église, à l'honneur de la sainte et très victorieuse Croix. Ici, que les Prêtres vous offrent des sacrifices de louanges. Ici que les âmes fidèles s'acquittent de leurs vœux. Ici que les pécheurs soient délivrés de leurs fardeaux, et que ceux qui sont tombés soient réconciliés. Nous vous en supplions, que dans cette maison qui est la vôtre, les malades soient guéris par la grâce du Saint-Esprit; que les infirmes recouvrent la santé; que les boiteux soient redressés; que les lépreux deviennent purs et sains; que les aveugles ouvrent les yeux à la lumière; que les démons soient chassés. Qu'en ce lieu, Seigneur, vous daigniez accorder à tous les malades d'être délivrés de leurs infirmités, et aux pécheurs d'être déliés de leurs chaînes; de telle sorte que tous ceux qui viendront en ce

temple pour vous y adresser leurs justes supplications, se réjouissent de pouvoir tout vous demander ; et qu'ayant obtenu de votre bonté ce qu'ils demandent, ils se félicitent éternellement des dons de votre miséricorde ; par le même Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui etc.

Cette Préface terminée, l'Évêque se rend à l'autel, pour y faire et bénir le ciment, avec lequel il devra sceller le sépulcre où seront déposées les saintes Reliques.

Après avoir mélangé la chaux et le sable, avec l'eau qui a été bénite pour les aspersion de l'autel et de l'intérieur de l'Église, l'Évêque récite une oraison pour bénir le tout ; puis on répand le reste de l'eau bénite au pied de l'autel tout autour.

Alors le moment est venu d'introduire dans l'Église les saintes Reliques ; on va les chercher processionnellement.

SECONDE PARTIE. — *Depuis la procession des Reliques jusqu'à la fin de la Cérémonie.*

L'Évêque précédé de tout le Clergé se rend au lieu où les Reliques ont été exposées la veille ; et là, en arrivant il dit une oraison ; le Chœur chante ensuite diverses Antiennes et le Psaume *Venite, exultemus Domino etc.*, comme il se pratique ordinairement pour la translation des Reliques. Après une seconde oraison, l'Évêque bénit l'encens, et la procession se met en

marche. Les Reliques sont portées par des Prêtres revêtus d'habits sacerdotaux ; et le Chœur chante plusieurs Antiennes à la louange des Saints et pour les invoquer. C'est comme une marche triomphale ; et pendant que l'Évêque avec les prêtres qui portent les saintes Reliques font le tour de l'église, les fidèles qui suivent répètent avec enthousiasme *Kyrie eleison, Kyrie eleison* ; (*Seigneur, ayez pitié de nous*).

Quand le cortège est arrivé devant la porte principale de l'église, on dépose les Reliques sur une crédençe ; l'Évêque assis et tourné vers la foule, adresse, selon le Pontifical, une pieuse exhortation aux fidèles, dans laquelle il leur rappelle tout le respect qui est dû au lieu saint, et ce qu'ils doivent faire pour l'entretien du culte et le soutien des ministres du Seigneur qui en ont la charge.

L'Évêque fait ensuite donner lecture par l'Archidiacre de deux Décrets du concile de Trente, promulguant les censures qu'encourent les personnes qui violent les droits des églises dans l'administration de leurs biens et de leurs revenus, etc.

Après cette lecture le Chœur chante un Répons composé des paroles de Jacob, lorsqu'en revenant à la maison paternelle il eut élevé un autel à l'honneur de Dieu ; et par lesquelles il reconnaît le Seigneur pour son Dieu et lui promet qu'il lui offrira fidèlement les dîmes et des hosties de pain.

Puis l'Évêque chante une oraison, où il conjure le Seigneur de prendre possession de son temple, d'y entrer avec miséricorde, et d'établir en même temps pour toujours sa demeure dans le cœur des fidèles.

Le Pontife alors fait trois signes de croix sur la porte avec le saint Chrême, en disant :

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, porte, soyez bénie, sanctifiée, consacrée et vouée au Seigneur Dieu ; porte, soyez l'entrée du salut et de la paix, au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a dit qu'il était la porte, et qui vit avec le Père et le Saint-Esprit, etc.

On ouvre alors les portes de l'église, et la procession y entre, ainsi que le peuple. En entrant dans l'église on chante les Antiennes suivantes :

Saints de Dieu, entrez ; le lieu de votre habitation a été préparé par le Seigneur ; mais le peuple fidèle vous suit avec joie dans votre marche, afin que vous priiez pour nous la Majesté de Dieu. *Alleluia.*

Les âmes des Saints, qui ont marché sur les traces de Jésus-Christ, se réjouissent dans les cieux ; et parce qu'ils ont répandu leur sang pour son amour, ils seront éternellement dans l'allégresse avec Jésus-Christ.

Quand l'Évêque est arrivé à l'autel, le Chœur chante une Antienne et deux Psaumes, qui expriment le bonheur des Bienheureux et la joie que l'Église ressent de leur félicité.

Aussitôt après l'Évêque dit une oraison, où il de-

mande à Dieu de l'assister et de rendre inviolable la consécration qu'il va conférer à cette Église.

Il procède ensuite à la consécration du sépulcre, où doivent être déposées les Reliques des saints Martyrs conformément à l'usage toujours pratiqué dans l'Église dès ses commencements ; car dans la primitive Église on célébrait préférablement le saint Sacrifice sur le tombeau des Martyrs.

L'Évêque fait d'abord avec le saint Chrême deux onctions en forme de croix aux quatre angles de l'intérieur du sépulcre, en disant :

Que ce sépulcre soit consacré et sanctifié,
au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Que la paix soit en cette maison.

Il reçoit ensuite des mains du Diacre les saintes Reliques et les dépose dans le sépulcre. Pendant ce temps le Chœur chante l'Antienne :

Saints de Dieu, vous prenez votre demeure
sous l'autel du très-haut ; intercédez pour nous
auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les
Saints tressailleront d'allégresse dans la gloire,
et ils se réjouiront dans leurs demeures éternelles.

Après avoir déposé les Reliques, l'Évêque les encense ; puis prenant la tablette destinée à fermer le sépulcre, il fait avec le saint Chrême deux onctions au milieu du côté inférieur, en disant :

Que cette tablette soit consacrée et sanctifiée

par cette onction, et par la bénédiction de Dieu. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Pax tibi.*

Le Prélat, ayant mis ensuite du ciment tout autour de l'entrée du sépulcre, y fixe la tablette ; et il entonne l'Antienne suivante, que le Chœur continue :

Sous l'autel de Dieu j'ai entendu la voix de ceux qui ont été mis à mort et qui disaient : Pourquoi ne vengez-vous pas notre sang ? Et ils ont reçu cette divine réponse : Attendez encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de vos frères soit complété.

Le Chœur chante encore cette autre Antienne :

Les corps des Saints ont été ensevelis dans la paix, et leurs noms vivront éternellement. Gloire au Père, etc...

L'Évêque dit ensuite une oraison, par laquelle il demande à Dieu, qui aime à habiter dans la société de ses Saints, de faire croître son Église en grâces ; et qu'il fasse que nous trouvions toujours un secours dans les mérites des Saints dont nous vénérons les reliques avec une pieuse dévotion.

Après que l'Évêque a mis un peu de ciment sur le sépulcre, les ouvriers achèvent de le sceller fortement ; puis l'Évêque fait encore une onction avec le saint Chrême sur le couvercle du sépulcre ainsi fixé, en disant :

Que cet autel soit scellé et sanctifié, au nom

du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : que la paix l'environne toujours.

Ensuite, après avoir béni l'encens, l'Évêque entonne l'Antienne suivante :

Un ange se tenait auprès de l'autel du temple, ayant à sa main un encensoir d'or ; et de nombreux parfums lui furent donnés pour être brûlés ; et alors la fumée de ces parfums s'éleva en la présence de Dieu. *Alleluia.*

L'encens est l'image de la prière qui doit monter vers le ciel comme un parfum ; on le brûle aussi en signe de l'honneur que l'on doit à Dieu et aux Saints.

L'Évêque par respect pour l'autel qu'il consacre, pour honorer les Saints dont il renferme les reliques, et pour rappeler aussi aux fidèles que c'est de là surtout que nos prières, unies à celle de Jésus-Christ, doivent s'élever vers le ciel, encense l'autel de tous les côtés.

Il dit ensuite l'oraison suivante :

Nous vous en conjurons, Seigneur, que notre prière s'élève vers vous comme un encens d'agréable odeur, et que le peuple fidèle obtienne de vous d'abondantes faveurs ; de telle sorte que tous ceux qui viendront devant cet autel offrir le saint Sacrifice ou y participer, reçoivent des secours pour la vie présente, et en même temps la rémission de leurs péchés et la grâce de la rédemption éternelle. Par Jésus-Christ, etc. .

Après cette oraison, l'autel ayant été essuyé par les

Cleres, l'Évêque encense de nouveau l'autel en forme de croix, au milieu et aux quatre côtés ; puis il remet l'encensoir à un prêtre, qui ne devra plus cesser, jusqu'à la fin de la consécration de l'autel, de l'encenser tout autour, si ce n'est durant le temps où l'Évêque l'encensera lui-même de nouveau.

Cette Cérémonie nous apprend que nous ne devons point nous lasser pendant toute notre vie de prier et de répandre autour de nous la bonne odeur de nos vertus.

L'Évêque alors entonne le Répons *Dirigatur oratio mea* ; (*Que ma prière s'élève vers vous, Seigneur etc*) ; et, pendant que le Chœur en continue le chant, ayant repris l'encensoir, il fait trois fois avec ses ministres le tour de l'autel, en l'encensant continuellement.

Après cet encensement, le Pontife entonne une Antienne qui est chantée par le Chœur, avec le Psaume 83. *Quam dilecta tabernacula etc.* Pendant ce chant, le Pontife fait les premières onctions avec l'huile des Catéchumènes sur la table de l'autel, en formant dessus cinq croix, au milieu et aux quatre angles, disant à chaque onction ces paroles :

Que cette pierre soit sanctifiée et consacrée,
Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit,
en l'honneur de Dieu, et de la glorieuse Vierge
Marie et de tous les Saints, sous le vocable et
à la mémoire de la Sainte Croix. *Pax tibi.*

Après la reprise de l'Antienne, l'Évêque bénit l'encens, et après avoir entonné de nouveau le Répons *Dirigatur etc.* il encense l'autel, dont il fait seulement une fois le tour.

Après cela il dit l'oraison suivante :

Seigneur, que votre ineffable et pieuse miséricorde nous soit présente ; et répandez sur cette pierre la grâce de votre bénédiction et la vertu de votre onction ; afin que par votre largesse, tous ceux qui viendront y déposer leur vœux en reçoivent la récompense. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Après cette oraison, l'Évêque entonne une autre Antienne que le Chœur continue avec le Psaume 91, *Bonum est confiteri Domino ; etc...*

Pendant ce chant, il fait une seconde fois, sur la pierre de l'Autel, avec l'huile des Catéchumènes, les mêmes onctions précédemment faites ; après lesquelles, il bénit l'encens, entonne encore le Répons *Dirigatur*, et encense de nouveau l'autel de la même manière.

Après cet encensement, il récite les deux oraisons suivantes :

Soyez présent, Seigneur, à la dédicace de cette table, que dans notre indignité nous avons ointe d'huile ; et répandez sur elle la vertu de votre bénédiction et de votre sanctification, et daignez la consacrer. Vous qui vivez et réglez, etc.. Ainsi soit-il.

Dieu tout-puissant et éternel, sanctifiez par la vertu de votre bénédiction cet autel que nous consacrons, quoique indigne, en votre honneur, et à la mémoire de la Sainte Croix ; et accordez la faveur de votre secours à tous ceux

qui vous y invoqueront et qui espèrent en vous, afin que vous daigniez avoir toujours pour agréables les offrandes qui y seront déposées, qu'on y reçoive la vertu des Sacrements et que les prières y obtiennent leur efficacité. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Après ces oraisons le Chœur chante une Antienne et le Psaume 44, *Eructavit cor meum verbum bonum ; etc.* pendant lesquels l'Évêque fait une troisième fois les cinq onctions précédentes à la table de l'autel, mais cette fois avec le saint Chrême.

Puis ensuite ayant entonné le Répons *Dirigatur*, il répète l'encensement de l'autel comme il a déjà fait.

Après cela, il dit une oraison dans laquelle il prie le Seigneur de faire descendre son divin Esprit sur cet autel, pour sanctifier les dons qui y seront offerts, et purifier les cœurs de tous ceux qui participeront aux divins mystères.

Après cette oraison l'Évêque entonne une autre Antienne que le Chœur continue, avec le Psaume 45, *Deus noster refugium et virtus, etc ;* et pendant ce chant le Prélat fait une onction entière de la table d'autel, avec le saint Chrême et l'huile des Catéchumènes, qu'il répand sur la pierre et qu'il étend avec sa main sur toutes ses parties.

Cette onction faite, pendant qu'il s'essuie les mains, le Chœur chante l'Antienne *Ecce odor filii mei, etc.* ainsi que le Psaume 86, *Fundamenta ejus in montibus sanctis.*

Après ce chant, l'Évêque s'adressant au Clergé et aux fidèles, les exhorte à unir leurs prières aux siennes, pour conjurer le Seigneur de bénir et de consacrer l'autel

qu'il vient d'oindre en son nom, afin que étant ainsi sanctifié par l'onction, il soit un autel de propitiation, etc.

Ayant ensuite entonné l'Antienne *Lapides pretiosi etc.*, pendant que le Chœur la continue, et chante le Psaume 147 *Lauda, Jerusalem, Dominum*, et à la suite deux autres Antiennes, l'Évêque commence les onctions sur les murs de l'église. A chacune des douze croix, il fait deux onctions avec le saint Chrême, en disant :

Que cette église soit sanctifiée et consacrée, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, en l'honneur de Dieu, de la glorieuse Vierge Marie et de tous les Saints, sous le nom et à la mémoire de la Sainte Croix. *Pax tibi.*

Après avoir fait ces onctions à chaque pierre, l'Évêque encense la croix qui y est marquée.

Ces douze croix imprimées sur les murs de l'église sont la figure commémorative des douze Apôtres, que Notre-Seigneur a choisis et dont il s'est servi pour établir son Église par la prédication de l'Évangile, et qui sont pour cela considérés comme les colonnes de cette sainte Église. Depuis le commencement de la cérémonie, des cierges allumés brillent au-dessus de ces croix ; ils nous rappèlent que Jésus-Christ est la lumière du monde, qui s'est répandue par toute la terre, par la prédication des Apôtres et la vertu de la Croix.

Après les onctions des douze pierres, l'Évêque étant revenu à l'autel, on chante une Antienne ; et aussitôt après, le Prélat, en invitant les fidèles à s'unir à lui, récite une oraison, où il demande à Dieu de vouloir sanctifier par sa bénédiction cet autel qui sera bientôt imprégné de la vertu des divins sacrifices ; et de

béni et sanctifier aussi les offrandes de ses serviteurs et de recevoir les prières de tous les fidèles comme un encens spirituel en s'y montrant propice.

On présente ensuite à l'Évêque pour être bénits les vingt-cinq grains d'encens qui doivent brûler sur l'autel. Il récite pour cela l'oraison suivante :

Seigneur, Dieu tout-puissant, vous que la sainte milice des Anges environne avec un saint tremblement, et qu'elle sert d'une manière invisible et avec amour ; daignez regarder, bénir et sanctifier cet encens, afin que sa bonne odeur dissipe et éloigne de l'homme, qui est votre ouvrage et que votre Fils a racheté par son sang, toute langueur, toute infirmité, et les pièges du démon, de sorte qu'il ne soit jamais blessé par la morsure de l'inique serpent. Par le même Jésus-Christ, etc.

Avec ces grains d'encens bénits, l'Évêque forme lui-même cinq croix sur la table de l'autel : une au milieu, et les autres aux quatre coins.

Sur chacune de ces croix, il place des bougies formées aussi en croix, de manière à pouvoir être allumées par les quatre bouts.

Ces grains d'encens et ces bougies sont le symbole des vertus qui doivent embellir le cœur des chrétiens, en se consumant par le feu de la charité, et en répandant autour d'eux la bonne odeur de Jésus-Christ. C'est la première offrande que l'Évêque présente au Seigneur sur l'autel qu'il vient de consacrer ; les fidèles présents à cette mystérieuse cérémonie entreront dans l'esprit de l'Eglise, en offrant

leur cœur à Dieu, et en lui demandant la grâce de brûler de plus en plus du feu de son amour.

C'est pour implorer solennellement cette grâce que pendant que les cierges et les grains d'encens brûlent sur l'autel, l'Évêque et le Clergé, s'étant mis à genoux, chantent le verset qui suit:

Alleluia. — Venez, Esprit-Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles, et embrasez-les du feu de votre amour.

Après ce verset, le Chœur chante deux Antiennes, et l'Évêque dit ensuite une oraison, où il demande à Dieu de regarder avec miséricorde l'holocauste offert sur l'autel, signifié par la consommation visible du feu ; que cet holocauste tout imprégné de la vertu du Saint-Esprit s'élève vers le ciel en odeur de suavité, et que la sainte Eucharistie soit un remède pour tous ceux qui la reçoivent dignement, et leur profite pour la vie éternelle.

Cependant un des prêtres assistants recueille avec respect les cendres de l'encens et des bougies, pour qu'on les jette ensuite dans la piscine, tandis que l'Évêque dit une oraison et une préface, dans lesquelles il demande encore à Dieu, avec humilité et instance, de bénir et de sanctifier l'autel et l'église qu'il consacre et dédie à son honneur ; qu'ils soient l'un et l'autre tellement remplis et sanctifiés par la grâce du Saint-Esprit, qu'en tout temps les fidèles qui viendront prier en ce lieu soient délivrés de leurs inquiétudes, soulagés dans leurs infirmités, exaucés dans leurs prières, confirmés dans leurs pieux désirs et qu'ils obtiennent l'objet de leurs vœux, etc...

Quand la préface est terminée, l'Évêque entonne l'Antienne *Confirma hoc, Deus etc.* que le Chœur continue, avec le Psaume 67, *Exurgat Deus, etc.* Pendant ce chant, l'Évêque fait avec le saint Chrême une onction en forme de croix au milieu du devant de l'autel ; puis ensuite trois onctions aux quatre angles de l'autel, à la jonction de la table et de la maçonnerie qui la soutient.

Ces onctions sont accompagnées de deux oraisons.

Aussitôt après la deuxième oraison, on présente à l'Évêque les ornements de l'autel, comme nappes, chandeliers qui n'auraient point été encore bénits.

Cette bénédiction étant faite, l'Évêque entonne l'Antienne *Circumdate, Levitæ, etc.* que le Chœur continue à chanter, avec les autres Antiennes et le Répons qui suivent ainsi que le Psaume 62. *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo ; etc...*

Ce chant commence par une invitation faite aux Lévités à entourer l'autel du Seigneur, à l'orner de ses vêtements sacrés, et à célébrer dans l'allégresse la grandeur et la sainteté de Dieu en toutes ses œuvres.

C'est à ce moment, en effet, que l'on revêt l'autel des nappes qui doivent le couvrir, ainsi que des autres ornements nécessaires à la célébration des saints Mystères ; puis on allume les cierges qui le décorent.

Quand le chant du Psaume est fini, l'Évêque monte à l'autel, et il y entonne l'Antienne *Omnis terra, etc.*

O Dieu, que toute la terre vous adore et chante à votre gloire ! qu'elle loue par des cantiques votre nom, ô Seigneur.

Pendant que le Chœur continue cette Antienne, l'É-

vêque encense l'autel en traçant une croix au-dessus de la table. On répète cette même cérémonie deux autres fois.

Après ce dernier encensement, l'Évêque dit deux oraisons, où semblent se résumer toutes les prières employées par l'Église en cette auguste cérémonie, qui se termine par le chant du *Benedicamus Domino*.

Aussitôt après on commence la Messe solennelle de la Dédicace.

C'est sur le nouvel autel que vont être prononcées les paroles mystérieuses de la Consécration, qui ouvrent le ciel et font descendre dans ce temple le Dieu qui vient y établir sa demeure.

Seigneur, Dieu des armées, que vos tabernacles sont aimables! Mon âme désire ardemment être dans la maison du Seigneur; et elle est presque en défaillance par l'ardeur de son désir.

.....
Heureux ceux qui demeurent dans votre maison, Seigneur; ils vous loueront dans les siècles des siècles. Ps. 83.



